

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, MARDI, 15 DECEMBRE 1846.

No. 90

## LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

Les prix d'apprentissage récemment fondés par la ville de Paris en faveur des jeunes enfants qui se sont les plus distingués pendant le cours de leurs études, les résultats de la première distribution des récompenses, qui au mois de juillet dernier ont donné dix-sept sur vingt aux élèves des écoles chrétiennes, ont attiré l'attention du public sur ce modeste institut qui a peut-être, plus que toutes les institutions analogues, contribué à la propagation et aux progrès de l'instruction primaire en France. Ce succès, qui n'a pas laissé que d'être accueilli avec quelque étonnement par certaines personnes, nous a semblé devoir donner quelque opportunité à une brève histoire de cette communauté enseignante. Pendant longtemps, seulement, elle sera toute entière dans l'histoire de son fondateur, le vénérable abbé de La Salle. Aussi croyons-nous devoir raconter d'abord les détails d'une vie si bien remplie.

Jean-Baptiste de La Salle, le créateur des écoles chrétiennes, naquit à Reims, le 30 avril 1651, de Louis de La Salle, conseiller au présidial de cette ville, et de Nicole Moët de Brouillet. La généalogie le fait descendre d'un nommé Salla, qui, combattant aux côtés d'Alphonse, dit le Chaste, roi de Navarre, eut les jambes fracassées, en 818, par un éclat de pierre lancé par une machine. Le prince voulut qu'en mémoire de cet événement, il portât, sur son bouclier, trois chevrons brisés. De là les armes de la famille de La Salle.

Le jeune de La Salle fit avec succès ses études au collège de Reims, et malgré les désirs secrets de ses parents dont il était l'aîné, ils ne cherchèrent point à contrarier la vocation qu'il avait exprimée de se consacrer au sacerdoce. Pourvu d'un canonicat dans la métropole à l'âge de dix-sept ans, il alla ensuite à Paris pour y faire sa philosophie, et y recevoir le grade de docteur. Il y choisit, pour sa retraite, le séminaire de Saint-Sulpice, alors dirigé par M. de Bretonvilliers, qui avait pour aides, M. Tronson, M. Brouin et M. Lechassier qui, plus tard, à son tour, en fut le supérieur. Peu de temps après, la mort de sa mère, suivie presque aussitôt de celle de son père, rappela le jeune de La Salle à Reims, où il devint le tuteur de ses frères et sœurs. Sous la conduite de M. Roland, théologal du chapitre, il reçut le sous-diaconat en 1672 et le diaconat en 1676, mais ne voulut être ordonné prêtre qu'en 1678. Sa réputation ne tarda pas à se répandre à un tel point, que, peu de temps après, il fut désigné par ses supérieurs comme le chef d'une petite colonie d'ecclésiastiques chargés de ramener à la foi une commune voisine, celle de Saint-Pierre, tombée dans la dépravation par suite de la négligence de son ancien pasteur. Le succès qu'il obtint dans cette mission tout évangélique le fit encore distinguer davantage. On voulut alors lui faire permuter son canonicat contre cette cure, et quelque disproportion qu'il y eût entre les deux bénéfices, son dévouement lui eût fait un devoir d'accepter cette offre, si son archevêque ne se fût opposé à ce qu'il sortît du chapitre. M. Roland, n'ayant pu parvenir à lui faire accepter cette cure, en voyant son projet de permutation manqué, voulut alors qu'il se chargeât de la communauté des sœurs dites de l'Enfant-Jésus qu'il avait fondée pour l'éducation des pauvres filles. Il le fit, mais toutefois avec une secrète répugnance, car il prévoyait les difficultés qui l'attendaient, et qui en effet ne tardèrent pas à se présenter. En effet, aussitôt après la mort de M. Roland, on parla de supprimer la communauté de peur qu'elle ne retomât à la charge de la ville. Mais l'abbé de La Salle y mit tant de zèle et d'insistance, que non seulement les autorités de Reims approuvèrent la nouvelle communauté, mais même demandèrent et obtinrent les lettres patentes qui devaient en assurer l'existence. Dans le court exercice de ses fonctions, l'abbé de La Salle avait reconnu combien il eût été utile qu'on fondât un semblable établissement pour les jeunes garçons. Ce fut dès lors la pensée de toute sa vie. Aussi, bientôt après il réunit autour de lui quelques jeunes hommes pleins de zèle et de bonne volonté pour ouvrir des écoles chrétiennes dans la ville de Reims, et les logea dans une maison qu'il avait prise à loyer. Tels furent les commencements de cette communauté. Un M. Niel, qui figure parmi ses premiers membres, et qui avait été envoyé à Reims par une parente de l'abbé de La Salle, nommée madame de Maillet, fut employé à ouvrir la première école chrétienne sur la paroisse Saint-Maurice à Reims, et peu après la seconde sur celle de Saint-Jacques. Ces deux écoles peuvent être considérées comme le berceau des écoles chrétiennes.

Le mode qui était alors en usage ne permettant pas d'instruire un grand

nombre d'enfants, l'abbé de La Salle inventa le mode simultané, et devint ainsi le créateur de l'enseignement primaire en France. Ce fut à ce moment, où il était occupé en même temps à faire des règlements pour la conduite de ses disciples, tant à l'égard des enfants que dans l'intérieur de la communauté, qu'il eut le plus à souffrir des obstacles qui, de tous côtés, semblèrent se réunir pour paralyser ses efforts et son zèle. Il s'augmentèrent encore quand on le vit retirer ses élèves de l'endroit où ils les avait placés pour les loger dans sa propre maison. Mais ce qui lui fut assurément le plus pénible, ce fut de voir que ses disciples mêmes semblèrent un instant ébranlés. Bien plus, quelques uns s'ouvrirent à lui avec naïveté, et lui firent entendre que quelque chose qui arrivât, il était toujours pourvu de patrimoine et d'un bon canonicat. Ce fut alors que pour ajouter l'exemple au précepte et rendre ses exhortations plus efficaces, il résolut de résigner son canonicat et de distribuer ses biens aux pauvres. La disette de 1684 lui en fournit l'occasion. Alors la réaction se fit, les calomnies tombèrent, et ses disciples, désormais sans crainte pour l'avenir, parlèrent de s'attacher à lui par des vœux perpétuels; mais il décida qu'ils ne seraient d'abord reçus que pour trois ans. Douze d'entre eux furent admis à les prononcer.

Ce fut à ce moment qu'il donna à ses associés le nom de *frères des écoles chrétiennes*. Il régla leur nourriture *au par nécessaire, aux viandes les plus grossières dont se servent les artisans*: Il adopta pour leur habillement une espèce de soutane en bure ou gros drap, et la capote noire ou manteau à manches de la même étoffe, les souliers forts, le chapeau très-ample, le rabat ou petit collet de grosse toile, costume qu'ils portent encore. Les premiers vœux perpétuels remontent à 1694. Dès lors cette institution fut fondée, et si elle ne fut pas à l'abri de nombreuses attaques, on pouvait du moins espérer avec certitude qu'elles ne sauraient compromettre son existence. Le bien que les écoles chrétiennes avaient produit dans la ville de Reims ne tarda pas à se faire connaître au dehors. Les villes de Guise, de Laon, de Rhétel et de Château-Portien, voulurent bientôt avoir des disciples de l'abbé de La Salle. Plusieurs curés de campagne en demandèrent aussi, mais comme le nombre était insuffisant, ils voulurent au moins choisir parmi leur paroissiens ceux qui semblaient les plus propres à l'enseignement, et les envoyèrent à l'abbé de La Salle pour les former par ses leçons. Ce mode de procéder contenait ainsi en germe, comme on le voit, l'institution des écoles normales primaires. On peut se rappeler en effet que surtout après les premières années de leur établissement, dû à la loi de 1833, elles recevaient, spécialement pendant les vacances, les instituteurs des campagnes qui venaient s'y perfectionner et s'y inspirer des méthodes nouvelles.

L'abbé de La Salle voyant son institut fondé et en voie de progrès, voulut que les frères choisissent un supérieur et en fissent eux-mêmes l'élection. Malgré leur résistance, les raisons qu'il fit valoir devant eux furent adoptées, et le frère Henri l'Heureux fut nommé supérieur. Le clergé l'ayant vu plus libre de ce côté, l'obligea à reprendre son canonicat. Il ne s'y soumit toutefois qu'avec beaucoup de difficulté.

En 1690, la mort ayant fait de grands vides dans les rangs de ses élèves, il ne dédaigna pas d'aller faire lui-même la classe des jeunes enfants. Cet acte d'humilité lui attira, ainsi qu'à ses élèves, non seulement des railleries, mais encore des persécutions; mais il n'en persista pas moins dans la continuation de son œuvre. Bien plus, ce ne fut qu'alors pour augmenter le personnel de ses écoles, il eut l'idée de recevoir, dans la maison un certain nombre de jeunes gens de quatorze à quinze ans, qui annonçaient des dispositions pour la vie religieuse, et qu'il faisait former à l'enseignement. Tel fut le principe des noviciats préparatoires établis d'abord à Reims, il fut transféré ensuite à Paris et supprimé, plus tard à cause des contrariétés auxquelles les élèves furent en butte. Ces noviciats furent rétablis en 1835. Aujourd'hui il en existe notamment à Paris, à Lyon, à Avignon.

En 1688, M. de la Barmondière, alors curé de Saint-Sulpice, ayant entendu parler des nouvelles écoles, fit demander à l'abbé de La Salle s'il ne voudrait pas se charger de celles de sa paroisse. Celui-ci, dans l'espoir que son institut fructifierait d'avantage s'il était transplanté à Paris, se rendit volontiers au désir du curé. Mais une fois les frères qu'il avait amenés mis en possession des écoles de la paroisse, ils eurent à souffrir de nouvelles persécutions, notamment de la part de l'écolâtre, c'est ainsi qu'on nommait la personne chargée de la surveillance des écoles de la paroisse. Il ne fallut pas moins, pour dissiper cet orage et prouver les immenses services que l'in-

titution naissante avait déjà rendus à la jeunesse, qu'une inspection générale faite par les ordres du curé et par les soins de l'abbé de Janson. En même tems la communauté avait à se défendre contre les mêmes attaques que nous voyons se renouveler de nos jours par suite de la concurrence des établissements laïques. Les maîtres écrivains accusèrent les écoles chrétiennes de leur enlever et de les priver ainsi d'une partie de leurs bénéfices. Un procès eut lieu ; et, chose étonnante à cette époque où les corporations étaient toutes-puissantes, il fut jugé à l'avantage de l'abbé de la Salle. — Enfin, pour que la mesure fût comblée, ses amis se ligèrent contre lui ; on attaqua jusqu'aux réglemens qu'il avait faits, et le curé de Saint-Sulpice retira même les secours qu'il avait donnés jusqu'alors. Ce fut dans cet instant critique que l'abbé de La Salle transporta sa communauté à Vaugirard ; mais les famines des années 1691 et 1693 vinrent encore diminuer les secours et les aumônes dont il vivait avec ses élèves, de sorte qu'ils ne tardèrent pas à être tous réduits à la plus extrême indigence. Sur ces entrefaites M. Baudreau, qui avait succédé à M. de la Barmondière dans la cure de Saint-Sulpice, rétablit la petite pension de ceux qui faisaient l'école sur sa paroisse, mais ce secours ne fut que momentané, et sa suppression, qui eut lieu bientôt après, fit retomber les frères dans la plus affreuse pénurie. — Nonobstant cette grande misère, l'abbé de La Salle poursuivait son œuvre avec un zèle infatigable. — A peine relevé d'une maladie qui l'avait conduit aux portes du tombeau, il ouvrit de nouvelles écoles à Paris, à Calais, à Chartres, et même sur la paroisse Saint-Hippolyte une école spéciale pour former des maîtres de campagne. M. de la Chétardie, successeur de M. Baudreau, voulut alors qu'il ouvrit sur sa paroisse des écoles dominicales où les ouvriers seraient reçus tous les dimanches après la messe, et viendraient réparer les fautes d'une première éducation. Cette pensée fut seconde, car l'Angleterre et l'Allemagne ne tardèrent pas à ouvrir chez elles un grand nombre de ces écoles dominicales (*Sunday Schools, Sunntags-Schulen*), mais l'idée première n'en appartient pas moins à la France, qui doit se faire honneur de ce progrès et se féliciter de voir de semblables écoles se multiplier depuis quelques tems sur tous les points de son territoire et particulièrement dans les villes populeuses.

Les maîtres écrivains, qui malgré la perte de leurs procès, ne se tenaient pas pour battus, essayèrent alors une nouvelle persécution, mais ils ne purent arrêter les progrès de l'institut, qui, à ce moment même, ouvrait des écoles chrétiennes dans les villes de Troyes et d'Avignon. Ce fut aussi vers la même époque (1702) que l'abbé de La Salle envoya deux frères à Rome, où l'un d'eux, le frère Drolin, obtint de Clément XI la direction d'une école que les frères ont toujours conservée depuis. Quelques années plus tard, en 1705, monseigneur de Colbert, alors archevêque de Rouen, témoin des bons effets produits par ces écoles, voulut les introduire dans son diocèse. On en établit une à Barental, puis trois à Rouen ; mais bientôt privés du logement qu'on leur avait assigné, et n'ayant qu'un traitement insuffisant, les frères furent obligés de revenir à Paris, où leur rentrée dans la communauté épuisa les faibles ressources qu'elle possédait. Aussi l'hiver de 1709 les trouva dans le plus complet dénûment, et ils seraient peut-être morts de froid et de faim si le curé de Saint-Sulpice, touché de compassion, ne leur eût accordé quelques secours.

Peu après cette nouvelle crise, on songea à rouvrir l'école pour les maîtres de campagne, et l'abbé de La Salle, après avoir inspecté les écoles du Midi, se retira à Grenoble ; mais sa communauté souffrant de son absence, il n'hésita pas à revenir à Paris, où l'attendaient de nouvelles persécutions qui rendirent encore plus vif chez lui le desir qu'il avait depuis longtems de se faire donner un successeur pris parmi ses disciples. N'ayant pu obtenir leur consentement, il se retira à Saint-Yon, où il donna tous ses soins à la formation des novices. C'est de cet établissement que les frères ont été souvent nommés *frères de Saint-Yon*, bien que celui de *frères des écoles chrétiennes* soit, à vrai dire, le seul reconnu par l'autorité religieuse et par l'autorité civile. Enfin, plus tard, dans une assemblée tenue à Saint-Yon en 1717, il réussit à faire élire un supérieur. Ce fut le frère Barthélemy qui en remplissait déjà les fonctions. On lui adjoignit en outre deux frères pour l'aider à gouverner l'institut. Depuis ce moment, l'abbé de La Salle, sans cesser de veiller aux intérêts de sa communauté, cessa de prendre une part active à sa direction. Dans sa retraite, il eut encore le tems de composer un ouvrage intitulé : *Explication de la méthode d'Ornison*.

L'abbé de La Salle mourut le vendredi saint, 7 avril 1719, à l'âge de soixante-huit ans ; et quinze ans après, en 1734, l'église Saint-Yon étant terminée, on y déposa ses restes mortels au milieu d'un grand concours de membres du clergé, en tête desquels figurait le vicaire général du diocèse, qui représentait l'archevêque de Rouen.

Déjà, antérieurement à cette époque, le pape Benoît, XIII, par les bulles datées de la fin de janvier 1725, avait approuvé l'institut des frères des écoles chrétiennes et l'avait honoré du titre d'ordre religieux. Jusqu'en 1770, la maison de Saint-Yon fut considérée comme la maison-mère. Le général fixa alors sa résidence à Paris et un peu plus tard à Melun. Leur institut ne cessait cependant de faire des progrès, et en 1792, lorsque les évènements qui accompagnèrent la révolution française les forcèrent à se disperser, ils avaient, non-seulement de nombreuses écoles dans différentes contrées, mais encore des pensionnats. En 1801, après la tourmente révolutionnaire, Napoléon, premier consul, leur rendit la liberté d'enseigner, et en 1808, un

décret du 17 mars reconnut leur existence légale. Les règles de leur institut ont été en outre approuvées par le grand maître de l'Université, le 2 juin 1810.

En 1825 l'institut possédait 210 maisons en France, à l'île Bourbon, à Cayenne, en Italie, en Corse, en Sardaigne, en Belgique, occupées par près de 1,400 frères. En 1830, ils avaient en France 240 maisons, et maintenant ils en comptent environ 300. Le nombre des frères dépasse 1,600, et encore est-il insuffisant pour satisfaire aux demandes des communes et à celles qui arrivent de l'étranger. Leur enseignement comprend : la lecture, l'écriture, le calcul, la grammaire, la géographie et surtout la religion. Depuis quelque tems ils y ont ajouté le dessin linéaire et quelques notions d'histoire. Il sont aujourd'hui à la tête de plus de 600 écoles formant environ 1,500 classes, où près de 200,000 individus reçoivent une instruction qui, d'après les statuts de l'ordre, ne peut être que complètement gratuite.

Mais ces modestes instituteurs rendent encore d'autres services, et qui ne méritent pas moins d'être appréciés. Ce sont eux qui, dans presque tout l'Orient, occupent ces écoles fondées par les missionnaires Lazaristes où on enseigne la langue française. Nous trouvons de ces écoles à Saint-Benoit de Galata, à Constantinople, à Alexandrie d'Égypte, aux îles de Santorin et de Naxos, à Salonique, à Tripoli de Syrie et dans d'autres lieux encore. On ne peut assurément que se féliciter de voir ainsi la langue française se répandre par le zèle de notre clergé et par la diffusion des idées catholiques dans cet Orient où la France fut pendant si longtems la puissance la plus respectée et la plus prépondérante. Espérons du moins qu'à l'aide de la propagation de sa langue et de ses idées, elles saura reconquérir une partie de cette influence politique qui lui est sans cesse disputée par des nations rivales, et tend chaque jour à lui échapper.

*Album de la Revue Canadienne.*

Celui qui quitte son ami pour une faute, fait voir que son cœur est aussi froid que son jugement est faible.

## BULLETIN

*Bureaux d'éducation à Montréal et à Québec. — Cérémonies du possesso. — Vénérable Mère Françoise de la très sainte Mère de Dieu, Carmélite. — Frères de la Triappe dans l'incendation. — Ruppiste en Allemagne. — Nouvelles religieuses d'Espagne.*

Jeudi dernier, le 10 décembre, le bureau des examinateurs des instituteurs s'est assemblé au palais de justice, et a nommé messire Hudson, V. G., comme président, Jacques Viger, écr., vice-président, et Geo. Weekes, écr., secrétaire.

A une assemblée du bureau des examinateurs des instituteurs pour le district de Québec, nommés en vertu de la 9e Vict., chap. 27, tenue le 10 décembre à 10 heures A. M., au palais de justice à Québec,

Présents : — Révérend M. C. F. Baillargeon,  
P. McMahon,

MM. C. Gazeau,  
A. Légalé,  
J. Duval.

Il fut procédé à l'élection des officiers du dit bureau, et furent nommés. —

Président — J. Duval, écuyer.

Vice-président — Révérend M. C. F. Baillargeon.

Secrétaire — C. Delagrave.

— Lundi, le 9 de novembre, a dû être un jour de joie et de grande fête pour Rome. Voici ce que le *Tablet* de Londres dit à cette occasion : "C'est en ce jour que le Pape doit quitter le palais du *Quirinal* pour le *Possesso* ; c'est-à-dire, qu'il prendra possession de Latran ; la mère et la première de toutes les églises de la terre, dédiée au Bienheureux Sauveur, et aux deux saints Jean, le Baptiste et l'Évangéliste. Le Pape, ce jour, montera probablement un palefroi blanc-lait, et sera accompagné des Cardinaux, Prélats, pairs, ambassadeurs. Une foule pompeuse formée de la députation des juifs se trouvera près de l'arc de Titus, et lui présentera une copie du Pentateuque, en lui disant : "Très-Saint-Père, nous hébreux, au nom de notre Sinagogue, supplions Votre Sainteté de vouloir bien confirmer et approuver la loi de Moïse, donnée sur le mont Sinaï, par le Dieu tout-puissant ; de la même manière que les autres Souverains-Pontifes vos prédécesseurs l'ont confirmée." Le Pape répond : "Nous estimons la loi, mais nous condamnons l'observance et l'explication que vous en donnez ; en sor-

te que vous croyez encore à venir celui que l'Eglise prêche par toute la terre comme déjà arrivé, Jésus-Christ Notre-Seigneur." En suite le Pape est conduit à Latran avec toute la magnificence possible; et étant assis sur l'autel, on chante l'antienne, *De stercore erigiti pauperem*, pour lui faire ressouvenir que son éléction vient de Dieu et non des princes de la terre. Alors le Pape s'assoit dans un siège de porphyre, sous le portail de la chapelle de St. Sylvestre; là, le Prieur lui donne un roseau comme signe de correction, les clefs de la basilique et du palais, comme symbole du pouvoir apostolique, il le ceint en suite d'un ruban rouge dont le bout contient douze joyaux en l'honneur des douze apôtres, et un peu de muse, suivant ces mots: *Nous sommes la bonne odeur de Jésus-Christ*. Le chapitre va trouver Sa Sainteté en dehors de l'église avec deux croix, et deux étendards qu'on porte devant lui, pour marquer la prééminence de son église sur toutes les autres églises, *Orbis ecclesiarum mater*. Sa Sainteté ayant reçu leurs hommages, entre sous le portail, s'agenouille sur les degrés pour baiser la croix d'or, que lui présente le Cardinal archiprêtre; il monte en suite sur le trône, où s'étant revêtu des ornemens que prescrit le rit, le même Cardinal lui présente les clefs de la basilique, l'une d'or et l'autre d'argent, dans un bassin doré rempli de fleurs, et lui fait en même tems un discours en latin. Le clergé de la basilique fait alors son hommage, et l'on porte Sa Sainteté dans l'église, sur un trône portatif; d'abord à l'autel, où est le St. Sacrement; tous s'agenouillent pour l'adorer, et l'on chante le *Te Deum*; ensuite on le transporte au grand autel, pour faire le second hommage aux reliques de St. Pierre et St. Paul; de là il passe au trône de la tribune, où il reçoit l'obéissance des Cardinaux, et met dans la mitre de chacun d'eux le *presbiterio*, c'est-à-dire, deux médailles; l'une d'or et l'autre d'argent; alors le premier Cardinal-prêtre, avec les auditeurs de la Rote, et les avocats du consistoire, vont à l'autel, où ils chantent les laudes, *Exaudi Christe*. Sa Sainteté se rend au même autel, donne sa bénédiction, et laisse une bourse d'argent comme l'offrande usuelle à la confession, ou chässe des apôtres. Le Cardinal-diacre lui met alors sur la tête la triple couronne ou tiare, et remontant sur le trône portatif, on le transporte au balcon de la grande façade, où il donne sa bénédiction au peuple, dans la forme ordinaire.

— Le *Tablet* parle d'un manuscrit du dix-septième siècle, qui était resté inconnu dans un couvent de Tours en France, et dont le titre est: *Vie de la très-honorée Mère Françoise de la sainte Mère de Dieu, Carmélite du Couvent de Dieppe*. Cette religieuse était née en 1615; dès son enfance, elle montra des dispositions à une vertu héroïque; très-jenne encore, elle convertit un enfant de son âge, ce qui est peut-être une circonstance unique; à sept ans elle excitait l'admiration et l'étonnement des ecclésiastiques les plus expérimentés. En 1631, le jour de la fête de Ste. Thérèse, elle entra, par une révélation divine, dans le couvent des Carmélites de Dieppe. Dieu lui fit connaître qu'il l'appelait comme une victime de réparation pour toutes les offenses qui se commettaient dans le monde contre sa divine Majesté; mais il l'appliqua singulièrement au zèle de la conversion des hérétiques d'Angleterre. Cela lui fut indiqué de cette manière:

"Un jour qu'elle assistait à l'office au chœur, notre Seigneur au St. Sacrement l'attira fortement à Lui par sa présence, et lui fit voir une grande multitude de peuple qui était comme en confusion et en désordre, ce qui lui donna de la crainte, ne comprenant pas ce que cela signifiait; alors notre Seigneur lui fit entendre que c'étaient les hérétiques d'Angleterre, et lui dit: *Voyez tout ce peuple; Je suis mort pour eux tous, et pas un ne m'aime; Je veux que m'aimiez pour eux, et fassiez tous les jours quelque chose pour leur conversion.*"

La sainte fidèle à l'inspiration de Dieu accepta la charge qu'on lui imposait, se sentant chargée des devoirs de ce peuple infidèle envers Dieu.

"Une autre fois, notre Seigneur lui dit, que non seulement ce peuple d'Angleterre ne l'aimait point, mais qu'il le persécutait dans ses membres; que cependant il voulait convertir quelques uns de ces hérétiques, . . . et il renouela l'obligation de prier pour l'Angleterre, lui disant qu'en ce royaume on le persécutait beaucoup en ses membres,

ET QU'IL L'AURAIT ABANDONNÉ, SANS LES PRIÈRES QUE SES SERVITEURS LUI OFFRAIENT POUR CES AMES INFIDÈLES.

"Une autre fois que la persécution augmentait en Angleterre contre les Catholiques, il l'obligea de demander la communion quotidienne pendant une année pour la conversion de ce pays."

— On lit dans l'*Echo de l'Allier*: "Dans les désastres qui ont ravagé les environs de la Loire, que l'abbaye de Septfonds a beaucoup souffert. Les eaux débordées du fleuve ont frappé si violemment les murailles de l'enclos que plus de 900 pieds se sont écroulés sous les coups de l'élément destructeur. Leurs champs, subitement envahis, ont été submergés pendant plusieurs jours; leurs travaux de fin d'année sont devenus inutiles, car les terres ensemencées sont encore perdues dans la vase.

"En présence de si fâcheux évènements, les Frères de la Trappe n'auraient dû, ce semble, que déplorer leur malheur, car ils connaissent tout à la fois la faiblesse de leurs ressources, et le nombre prodigieux de pauvres que l'hiver va jeter aux portes du monastère; mais confians dans la Providence, ils se sont oubliés eux-mêmes pour ne songer qu'aux malheureuses victimes de l'inondation. Au premier cri de détresse, les portes du monastère s'ouvrirent, tout le monde se mit en marche: les uns conduisent péniblement de mauvaises barques, les autres sont en prière tandis qu'ils éclairent de leurs falots le pieux équipage. Après un parcours laborieux et difficile, ils touchent enfin au refuge des pauvres naufragés, qui, poursuivis par la nuit, s'étaient abrités dans les greniers de leurs demeures.

"Quel spectacle! de pauvres femmes avec leurs petits enfans transis de froid et d'humidité; des vieillards exténués de fatigue et de besoin qui demandaient en pleurant secours et pitié. A cette vue, les bons religieux fondent en larmes, de leurs lèvres accoutumées au silence, tombent des paroles suaves de douceur et de bonté, et plaçant dans leurs barques tous les malheureux, ils regagnent le monastère. Déjà un bon feu les attendait dans une salle extérieure où, après un court repos, on les fit mettre à table. Heureux dans leur infortune, ils bénissaient la Providence qui leur avait ouvert le pieux et saint asile où la charité des bons frères en a pris soin pendant plusieurs jours."

— Les audacieuses prétentions des Ruppistes, en Allemagne, semblent grandir depuis l'affront qui leur a été fait par l'exclusion de leur patriarcat de la session annuelle et générale de la société Gustave-Adolphiennne. La commune réformée allemande, à laquelle appartient l'usage du temple de la cour, s'étant permis de le demander pour son pasteur, ce qui lui conférait le titre et les fonctions de *prédicateur de la cour*, le roi a répondu par un refus exprimant sa juste indignation d'une pareille proposition. Le refus était prévu, et la proposition n'était qu'une insolente bravade.

— Pour les nouvelles religieuses d'Espagne, le journal *El Beletin Ecclesiastico*, annonce que le D. D. Joachin Fernandez Cortina, chanoine de Tolède, ancien secrétaire de feu le cardinal Inguanzo, archevêque de Tolède, et actuellement vicaire ecclésiastique du district de Madrid, sera présenté pour l'évêché de Cuença. Ce choix, s'il est certain, ferait honneur au gouvernement, puisqu'il tomberait sur un ecclésiastique très digne de la haute position à laquelle il paraît désigné.

Le très-révérend Père *Fernand de San Lorenzo* a été nommé général de l'ordre des *Ecoles pies* de St. Joseph de Calasantz. Tous les journaux religieux ont applaudi à ce choix. Le savant et vertueux religieux a pris possession de son poste aussi important que difficile, au collège de Barbastro, chef-lieu de l'ordre.

Mgr. l'archevêque-évêque de Coria, voulant profiter de l'heureuse circonstance du mariage de la reine Isabelle et sa sœur Mme. la duchesse de Montpensier, a présenté directement, le 10 octobre, et remis dans les mains de la reine, une supplique très dévouée, très respectueuse et très bien raisonnée en faveur de l'admission des novices, admission sans laquelle les couvens de religieuses sont menacés d'être fermés sous peu, par l'impuissance physique de suivre les règles et les statuts. Les journaux nous annoncent qu'une pluie de diplômes, de décorations, de titres et d'honneurs a été répandue à l'occasion de la grande fête des mariages: quant à la pétition du vénéra-

ble prélat, on ignore même si elle a été prise en considération. D'ailleurs, il est à remarquer qu'aucune faveur personnelle, ni financière n'a été accordée jusqu'à présent à l'Eglise non plus qu'au clergé d'Espagne.

### NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

*Terre-Neuve.*—Mgr. Fleming, Vicaire apostolique de Terre-Neuve, est revenu dans son diocèse, y amenant d'Irlande des Religieuses qui appartiennent à l'institut de la Présentation, et se destinent à l'éducation, de la jeunesse. — Depuis que M. Fleming est chargé du vicariat apostolique, voilà, si nous ne nous trompons, le cinquième ou sixième voyage qu'il fait en Europe dans l'intérêt de son diocèse; à chaque fois son zèle a été couronné de succès, et ce vicariat est aujourd'hui dans un état très florissant. *Idem.*

ANGLETERRE.

— Dernièrement, Mgr. Wiseman, coadjuteur du vicariat apostolique de Birmingham, a consacré les ordres mineurs au révérend Hutchinson et à R. Mills, deux membres de l'Université de Cambridge, convertis au commencement de cette année.

— La nouvelle chapelle catholique de Saint-Edouard, qui a été construite à Millwall (ban-lieu de Londres,) a été consacrée dernièrement avec la pompe et les cérémonies ordinaires, en présence d'une nombreuse assemblée, par Mgr. Griffiths, vicaire apostolique du district de Londres, assisté de Mgr. Morris, évêque coadjuteur. Ce dernier prélat, dans son discours a fait allusion aux progrès remarquables qu'a fait le catholicisme dans ces dernières années.

IRLANDE.

— Mgr. M<sup>r</sup> Hale, archevêque de Tuam, en Irlande, a consacré, le 16 octobre, une fort belle chapelle à Menlo.

— Le sacre de Mgr. Daniel Murphy, vient d'avoir lieu à Kinsale. Ce prélat est peut-être le plus jeune des membres de l'épiscopat catholique, car il est à peine âgé de trente-un ans. Il était parti pour l'Inde à l'âge de vingt-quatre ans, S. S. Grégoire XVI avait voulu récompenser son zèle en l'élevant à la dignité épiscopale et en le choisissant pour premier évêque du nouveau vicariat apostolique d'Hyderabad.

SUISSE.

— Nous avons annoncé dans le temps la formation d'une académie à Lucerne, sous le vocable de Saint-Charles-Borromée. Le président et le conseil de cette académie en ont soumis le plan et les statuts à l'approbation du souverain Pontife. La lettre par laquelle ils sollicitaient cette approbation exposait que le but de l'institution est de réunir en un seul faisceau les efforts des savans et des lettrés de la Suisse catholique, de diriger leurs travaux sous les auspices et suivant l'esprit de l'Eglise, et de contribuer à l'accroissement de l'empire du catholicisme par l'influence pacifique de la science. La pensée des fondateurs est surtout dirigée par le goût des arts libéraux et des sciences que l'Eglise faisait fleurir, alors que les ténèbres de la barbarie enveloppaient le monde, et qu'elle développe et perfectionne nos jours.

La lettre se terminait par une demande touchante de la bénédiction apostolique et par ses paroles de générale confiance adressées au souverain Pontife; "Si l'Eglise (doit vous être le chef béni) notre institut, c'est Dieu qui le bénit; et si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?"

S. S. Pie IX a répondu à la demande du conseil académique par la lettre suivante, adressée à son président:

*A son fils chéri Siegwart-Müller, schulleiss du canton de Lucerne le Saint-Père Pie IX.*

"Très-cher fils, salut et bénédiction apostolique!"

"Nous avons reçu d'obligante lettre que vous avez adressée le 3 des Nones (le 5) du mois de mai dernier, à Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, Grégoire XVI, et qui a été pour Nous un grand sujet de consolation et de joie. Elle fait ressortir d'une manière admirable votre grand attachement, votre respect et votre dévouement pour la chaire de St. Pierre, votre zèle pour bien servir la cause catholique. Vivement animé de ces généreux sentimens si dignes d'un homme catholique, vous souhaitez d'établir dans vos contrées sous le vocable de Saint-Charles-Borromée, une académie composée d'hommes qui s'appliquent de toutes leurs forces à cultiver et propager, au sein de l'Helvétie, les lettres, les sciences et les arts selon l'esprit de l'Eglise, tout en travaillent à protéger et défendre la doctrine de cette même Eglise. Nous qui, en vertu de notre ministère apostolique, ne pouvons rien trouver de mieux ni de plus agréable que de voir fleurir de plus en plus la sainte religion de Jésus-Christ, et que chacun, par le bienfait de la divine miséricorde, après avoir dissipé les ténèbres de son entendement et des erreurs, puisse acquérir la connaissance des vérités de la foi et en faire profession. Nous rendons un hommage bien mérité à votre projet, et nous espérons qu'avec le secours de la grâce divine il sera couronné d'un plein succès."

"Tout en vous félicitant, comme vous le méritez, des soins et de la sollicitude que vous mettez à défendre la cause de la religion, nous saisissons avec le plus vif empressement cette occasion de vous témoigner et de vous confirmer notre affection pour vous. Recevez, cher fils, pour gage de notre bienveillance, notre bénédiction apostolique, que nous vous donnons très-affectueusement du fond de notre cœur, en faisant vœux pour votre véritable félicité.

"Donné à Sainte-Marie-Majeure, le 4 juillet 1846, et la première année de notre pontificat."

"PIUS PP. IX"

L'académie se compose de cinquante membres ordinaires d'un nombre illimité de membres extraordinaires; les premiers, seuls, doivent être Suisses. En Valais, MM. les chanoines de Rivaz et Roccard ont été élus comme membres ordinaires. M. le chanoine Marchand l'a été comme membre extraordinaire. NN<sup>SS</sup>. les évêques de la Suisse sont de droit membres honoraires. *Ami de la Religion.*

HOLLANDE.

— On se souvient de l'expulsion violente que Mgr. Grooff eut à subir dans les Indes Néerlandaises. Ce fut le 11 septembre, trois mois après l'arrivée de sa Grandeur au Helder, que l'illustre évêque de Canéa, vicaire apostolique des Indes Néerlandaises, reçut à Amsterdam les présens magnifiques que les catholiques de la Néerlande lui destinaient, comme un témoignage éclatant de leur vénération et de leur reconnaissance.

Nous croyons devoir entrer en quelques détails dans la description de ces dons offerts à ce courageux pontife:

1<sup>o</sup>. Une croix d'or de 4 $\frac{1}{2}$  pouces de long sur 3 $\frac{1}{2}$  de large. Elle est toute chargée de brillans et de pierres de haut prix. Les quatre branches de la croix sont ornées de 27 grands diamans, encadrés chacun dans un cercle d'autres pierres précieuses. Au centre on voit briller un diamant d'une grandeur extraordinaire entouré également d'une guirlande d'autres diamans moins considérables, de manière que de ce côté la croix offre un aspect éblouissant. De l'autre côté la croix présente au centre un magnifique petit reliquaire; tout le reste est occupé par des inscriptions.

Le sens du chronogramme est: *A l'illustre évêque de Canéa, l'exilé invincible, les catholiques Néerlandais reconnaissans.* Les deux vers latins peuvent se traduire en ces termes: *Celui que chérît l'Africain vagabond, et dont l'Amérique pleure l'absence, l'Inde cruelle l'expulsa, mais l'Europe, sa patrie, le couronne.*

La croix est accompagnée d'une chaîne d'or massif de 3 pieds et 4 pouces d'étendue; elle se compose de 37 chaînons et d'autant d'anneaux, et elle est garnie d'une agrafe propre à la raccourcir. Le tout est renfermé dans un étui de maroquin vert doublé de satin blanc.

La seconde pièce est une crosse en vermeil.

Elle est d'argent et dorée dans toute son étendue. Sa longueur est de 6 $\frac{1}{2}$  pieds et 9 lignes et son poids dépasse 5 livres et 9 gros. Le bâton est orné de 5 nœuds et se démonte en trois parties. Un coffre en acajou richement doublé de velours, sert à conserver cette pièce précieuse. La partie supérieure de la crosse, qui forme à elle seule un tiers de l'étendue, est, au dire des connaisseurs, un véritable chef-d'œuvre d'art et de bon goût dans le style de la renaissance. Une espèce de vase étrusque à cannelures s'élève au milieu des feuilles d'acanthé, qui s'entrelacent tout autour et dominent le reste. Il pose sur un piédestal dont les quatre faces représentent les quatre évangélistes, entourés de festons. Vient ensuite l'enroulement orné de feuillages et aboutissant, à l'intérieur, à un dé qui porte l'inscription suivante: *Hommage offert à Mgr. Jacques Grooff, évêque de Canéa, etc., de la part des catholiques de la Néerlande.* Ce dé sert de piédestal à une petite statue de saint-Jacques le majeur, portant d'une main le bourdon et la calebasse, de l'autre un livre ouvert, qu'il a l'air de parcourir des yeux. A l'extérieur, l'or mat du contour fait ressortir vivement l'éclat des perles dorées, semées tout autour; et ces deux sortes d'or contrastent encore heureusement avec les teintes différentes de la statue de saint Jacques, et d'une conque renversée qui termine gracieusement l'ensemble. Les amis de l'art ne peuvent se lasser d'admirer l'air vif et dégagé, l'heureuse combinaison des nuances du métal et l'aspect agréable de l'ensemble que l'artiste a su donner à son ouvrage.

Ces dons magnifiques furent présentés au digne prélat par une commission choisie ad hoc; Mgr. prit la parole, pour prier tous les membres de la commission et leur enjoindre à chacun en particulier, de vouloir être auprès des catholiques Néerlandais l'interprète de ses sentimens de reconnaissance. "Dites-leur, ajouta-t-il, que la croix qu'ils viennent de me donner me rendra plus légère la croix pesante que la main de la Providence m'a imposée; que ce bâton pastoral me donnera de nouvelles forces pour marcher avec résignation, mais aussi avec fermeté, dans les voies que le doigt de la Providence m'a tracées. Dites-leur, qu'aussi souvent que je mettrai cette croix et que je porterai cette crosse, mon cœur et mes prières s'élèveront vers le Père éternel pour implorer les bénédictions célestes sur les catholiques de la Néerlande, oui, sur ma patrie, sur la Néerlande toute entière. Dites-leur que jamais ce jour ne s'effacera de ma mémoire. Mais aussi ajoutez que j'ai à leur faire une demande; (et ici l'émotion du prélat était au comble) je les prie tous, je les conjure avec instance de vouloir prier pour moi; qu'ils prient pour mon malheureux troupeau délaissé, qu'ils prient enfin pour le bonheur et la prospérité de la religion et de l'Eglise dans ces tristes circonstances. Je veux encore une fois vous bénir, non-seulement vous, mais tous les catholiques Néerlandais que vous représentez ici." Et en ce moment, ajoute l'auteur de la Notice qui nous a fourni ces pieux détails, la main de l'auguste confesseur s'éleva pour nous bénir et ses lèvres implorèrent sur nous l'abondance des dons de Dieu. *Ami de la Rel.*

WURTEMBERG.

— Le gouvernement wurtembergeois paraît disposé à s'abstenir des rigueurs dont il accablait les curés catholiques qui se refusaient à bénir des mariages

mixtes. Suivant une nouvelle règle qu'il se propose d'établir à ce sujet, l'*assistance passive* du curé catholique suffirait aux exigences gouvernementales; mais il faudrait toujours, lors même que l'époux étant catholique, tous ses futurs enfants devraient l'être; que le mariage fût célébré par un pasteur protestant qui, aux yeux de la loi, serait seul ministre compétent. Cela n'empêcherait pas, dans le cas où des dispenses pontificales auraient été obtenues, que le mariage en question pût être solennellement célébré dans l'église catholique, mais l'évêque seul aurait le droit de spécifier les cas où un mariage mixte pourrait être ainsi célébré.

## PRUSSE.

— Nous apprenons de Berlin, que les schismes se multiplient et se consolident de plus en plus dans les provinces prussiennes. Les orthodoxes s'étaient réunis à Neustadt-Eberswalde, tandis que les nationalistes de toutes nuances s'assemblaient en grand nombre, dans un but contraire, à Francfort sur l'Oder. L'exclusion du pasteur Rupp est devenue un brandon de discorde que rien ne peut éteindre. Si, l'année prochaine, la société Gustave-Adolphiennne parvient à se réunir en session générale, ce qui ne paraît pas invraisemblable, le pasteur Rupp ne manquera pas d'y être encore envoyé en qualité de représentant de la province de Königsberg. L'on continue à croire que M. Brinkmann, prévôt de l'église catholique de Berlin, et membre du clergé Westphalien, pourra être appelé à occuper le siège épiscopal de Munster.

## POLOGNE.

— Les journaux d'Écosse rendent enfin justice aux religieuses martyres de Minsk. L'an dernier, quelques journaux avaient traité le récit touchant de l'héroïque Abbess de Macrina, de mensonge, d'imposture qui ne pouvait manquer de couvrir Rome de honte et de confusion. Mais la vérité s'est fait jour, les préjugés se sont dissipés, et les martyres catholiques de Pologne sont devenus l'admiration du monde entier. Le *North British Review* est revenu plusieurs fois sur leur sujet, et il n'a pas craint d'avancer que la plus horrible persécution qui ait jamais été soulevée contre les catholiques a été celle de l'église Grecque contre les religieuses de Minsk. Sur cinquante huit femmes, "dit-il," sans défense et inoffensives, quarante quatre ont péri entre les mains des autorités Russes entre 1837 et 1845, après des traitements incroyables. Des quatorze qui restaient, huit ont eu les yeux arrachés, ou les membres cassés, et des six autres quatre ont en la force et le bonheur de s'évader." Les journaux d'Écosse blâment sévèrement la conduite du tyran Russe qui, après avoir promis au pape de faire faire une enquête sur l'affaire de ces religieuses, n'a pas tenu parole, parce que la populace de Rome ne s'est pas abaissée jusqu'à le fêter, et se prosterner devant lui, comme a fait la noblesse en Angleterre.

## NOUVELLES DIVERSES.

## CANADA.

*Pluie de poissons.*—Le *Gleaner* de Chatham (Haut-Canada) dit que pendant une des dernières tempêtes, il est tombé dans ce village une grande quantité de petits poissons tels que perches, crapets, etc. Le rédacteur assure en avoir vu plusieurs en vie. Il suppose que le vent, qui soufflait, dit-il, de plusieurs point à la fois, avait formé une trombe, et que ces poissons avaient été enlevés par elle du lac Erié, qui est à quinze milles de Chatham.

*Pluie de sang.*—Grâce aux progrès de la science, les effets physiques qui auraient, dans les siècles précédents, prit place dans les chroniques sous le titre de miracles, s'expliquent aujourd'hui le plus naturellement du monde. A Bourgoïn (Isère), le 17, au matin, une pluie fine a déposé sur les parapluies, sur les chapeaux et les vêtements, sur les feuilles, sur l'herbe, des taches de couleur de sang. On a encore observé la *Pluie de sang* à Grenay, à la Verpillière et dans plusieurs autres communes. Un pharmacien de Bourgoïn avait déjà observé dans ce sédiment recueilli sur des feuilles de différentes plantes, un composé de fer, de silice, d'alumine et d'acide carbonique. Le *Patriote des Alpes* a fait examiner les prétendues taches de sang au laboratoire de la faculté des sciences de Grenoble; elles ont été reconnues formées d'un argile calcaire très-ferrugineux en ocre, dont le sol d'alluvion des environs de Bourgoïn est formé. On suppose que, par l'effet d'une trombe, une grande quantité de cette substance a été transportée dans l'air, et que, délayée plus tard par la pluie, elle a produit le phénomène observé.

— La *Gazette Officielle* contient une proclamation offrant une récompense de £100 à ceux qui découvriront les meurtriers de Philips, à Markam.

— Deux individus, des noms de Curtain et Stephen Turney, ont été arrêtés, sous soupçon d'avoir été complices dans le meurtre de Philips, dans le Haut-Canada.

*Agate.*—M. H. Pierce, un des agents de la compagnie des mines, de Montréal, est arrivé en cette ville, du lac Supérieur. M. Pierce a apporté une belle agate posée sur un anneau d'argent, qui a été manufacturée à la mine de Cliff, au rivage sud du lac Supérieur. L'argent de cette agate a été aussi tiré de la mine de Cliff par un M. Dotey, du Détroit, neveu de M. Pierce. Ce monsieur a montré une agate d'une grande beauté, trouvée au rivage nord, mesurant un pouce et trois quarts sur un pouce et un quart. Il paraît que ces agates sont en grande abondance; sur la rive nord du lac Supérieur.

Idem.

— On nous informe que, dimanche dernier sur les cinq ou six heures du soir, deux personnes ont été assommées dans la rue Ste. Catherine, entre

la rue St. Denis, et l'Asyle de la Providence. Les malfaiteurs qui se sont rendus coupables de cette brutalité sont bien connus, nous dit-on; ce n'est pas la première fois qu'ils se sont distingués par cette inconcevable manie furieuse de battre, sans but, pour le seul plaisir de mal faire, ceux qui se rencontraient sur leur chemin. Hier, on n'avait pas encore réussi à s'en emparer.

Aurore.

*Feu.*—Hier matin, vers une heure et demi le feu s'est déclaré dans une maison appartenant à M. Samuel Cütler, armurier, près de la rue du Collège, faubourg Ste. Anne. Il se communiqua bientôt aux bâtisses adjoignantes, et malgré l'activité des pompiers, une rangée d'édifices en bois fut consumé, parmi lesquels se trouvait une manufacture de peignes qui renfermait beaucoup de matériaux et 20 barriques d'huile. Il n'y avait rien d'assuré. On ignore l'origine de cette incendie.

Idem.

*Mines de Cuivre.*—Les colonies Anglaises semblent se disputer à qui fera les plus belles découvertes en fait de Mines. On a trouvé une Mine de cuivre de la plus grande richesse à la Nouvelle Hollande. Près du Mont-Ardon se trouve une colline qu'on dit être une masse de cuivre. Un vaisseau parti de Port Adelaïde était arrivé à Londres avec 600 tonneaux de cuivre provenant de ces mines.

*Accident.*—Un jeune homme d'environ 15 ans, nommé Henri Blais, et fils de Chs. Blais, cultivateur, de Berthier, se noya le 9 du courant, en voulant traverser en patins, la cote qui se trouve en haut de la paroisse de Berthier, sur l'île au Foin, située vis-à-vis. Il s'était attaché, une corde à l'entour du corps, qui servait à trainer un petit sleigh, dans lequel étaient deux jeunes enfants, lorsque la glace enfonça sous lui et qu'il disparut. Le traîneau suivant l'impulsion qui lui avait été donnée vint aussi s'arrêter au même endroit où avait disparu le jeune Blais; et les deux enfants étaient au moment de périr de la même manière, lorsque Jean Baptiste Archambault, de Berthier, courut à leur secours; malgré que la glace plia et céda quelquefois sous ses pas. A l'aide d'une perche qu'il glissa sur la glace, et sur laquelle il se supportait, il put se rendre jusqu'à eux et les sauva. Il fit également tous ses efforts pour sauver le jeune Blais, mais il ne put y réussir. Ceux qui nous rapportent ce fait nous disent que c'est un beau trait de courage dans Archambault, parce qu'il y avait réellement un grand danger pour lui.

L'Écho des Campagnes.

— On lit dans la *Gazette des Trois Rivières*.

*Incendie.*—Samedi dernier au soir, sur les 10 heures, le feu fut aperçu dans le haut d'une grange avoisinant d'un côté la brasserie de Moses Hart, écrivain, et de l'autre la poudrière de cette ville. La cloche d'alarmes ne tarda pas de sonner; et trois pompes arrivèrent assez tôt pour arrêter le progrès des flammes qui, sans le zèle des pompiers et le secours des pompes, pouvaient aisément se communiquer à la poudrière qui contient, nous dit-on, un peu de poudre. La grange fut consumée totalement. Personne ne doute que ce ne soit là l'acte d'un incendiaire et l'on avait déjà entendu dire depuis quelque temps que l'on voulait incendier la brasserie de M. Moses Hart.

— La barque *Faugh-a-Bullagh*, capitaine Broughall, partie de Dublin pour Québec, est entrée à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick le 13 novembre, en détresse, après avoir été en collision le 29 octobre, devant l'île Saint-Paul, avec le *Héro*, de Liverpool, qui coula bas au bout de quelques minutes. L'équipage fut sauvé à l'exception du charpentier et d'un matelot qui furent tués dans la collision. Le *Faugh-a-Bullagh* perdit son beaupré, son mât, son petit mât de hune, etc. il faisait deux pieds d'eau par heure et manquait d'eau potable quand il gagna le port.

— On lit dans un journal d'Halifax du 21 novembre:

"M. J. E. Muncy, agent pour Lloyds aux îles de la Madelène, nous informe qu'on a trouvé, le 10 de ce mois, à la pointe de l'Quest de ces îles, une chaloupe appartenant au navire *Caroline*, capitaine Hurris, de Poole avec partie de l'ameublement de la cabine, chaînes, etc. On suppose que le navire a fait naufrage sur les côtes ou auprès des îles de la Madelène ou de celle d'Anticosti."

La *Caroline*, capitaine Harris, est partie de Québec le 21 octobre dernier.

Canadien.

*L'ouragan du 26 novembre dans le Nouveau-Brunswick.*—Le *Newbrunswick*, de Saint-Jean du 28 novembre dit que la tempête qui s'est élevée dans la nuit du 25 au 26 a été la plus violente qu'on ait essayée dans les environs de cette ville depuis la mémorable année de 1819. Les arbres déracinés, les clôtures, les cheminées renversées, les ardoises et les bardeaux des toits qui pleuvaient ou volaient dans les rues, attestaient la force irrésistible du vent. Bien des personnes furent réveillées par les craquements de leurs maisons et l'ébranlement de leurs lits. De nombreuses avaries furent essayées par les bâtiments dans le port, dont quelques-uns scoulerent à fond, et plus de 40,000 tonneaux de bois de construction furent dispersés au-dessus du Sault. L'on craignait d'apprendre de bien tristes nouvelles de la côte.

Idem.

— Nous apprenons que M. Félix Glackemeyer est chargé des fonctions de la commission de l'emprunt de £100,000 pour les incendies des 28 mai et 28 juin 1845.

*La saison.*—Depuis samedi les bateaux à vapeurs ont cessé de traverser

entre la ville et la Pointe-Levi ; il a fait un froid intense la nuit dernière ; ce matin le fleuve est presque entièrement couvert de glaces et la rivière Saint-Charles est prise  
*Idem.*

## ÉTATS-UNIS.

*Transport de Farines Américaines en Algérie.*—Il a été vendu, dernièrement, à la Nouvelle-Orléans, plus de deux mille barils de farine, destinés à être transportés directement à Alger.

*Télégraphe Electrique.*—La malle américaine qui est arrivée ce soir à 4 heures nous annonce la nouvelle d'une victoire remportée par le général Wool, et une autre par le colonel Doniphan. C'est-à-dire que ces deux braves sont entrés dans deux villes dont les portes étaient ouvertes et sans coup férir ! les noms des villes sont Monclava et Cichuahua.

On dit que l'armistice de Monterey est rompue. Qu'on doit attaquer St. Jean d'Ulloa.

—Une dépêche Télégraphique de Washington, en date de samedi le 5, nous apprend l'arrivée de M. Calhoun. Il y avait déjà un nombre suffisant de membres pour les deux chambres. Pas de nouvelles du Sud. La Californie est formellement annexée par le Commodore Sloat.

Le 7 décembre était le jour fixé par la loi pour l'ouverture du congrès des États-Unis. Aux dernières dates de Washington, les membres arrivaient déjà en grand nombre pour choisir leurs quartiers d'hiver et se trouver à leur poste dès le commencement de la lutte qui va s'engager entre les partis. La session sera probablement une des plus orageuses qui aient jamais eu lieu. Le président Polk aura fort à faire à disculper sa conduite à l'égard du Mexique. Une guerre injuste, agressive, inconstitutionnellement entreprise et ruineuse pour les finances du pays ; cette guerre, au moyen de laquelle il comptait assurer sa réélection, lui a porté malheur en faisant tourner, contre lui et son parti, les élections qui viennent d'avoir lieu dans les états de New-York, Pensylvanie, Ohio, Massachusetts, New-Jersey et autres. Il est vrai que les nouveaux membres élus ne siègeront pas au congrès actuel ; mais la certitude que la majorité du prochain congrès lui sera hostile n'en rend pas moins sa position fort embarrassante, sinon très-critique. On l'a menacé même de le mettre en accusation dès l'ouverture du congrès : nous ne pensons pourtant pas que le parti Whig, dans l'exaltation de son triomphe, aille si loin ; car ce serait s'exposer imprudemment à voir ce triomphe se changer en défaite. Une autre cause qui a puissamment contribué à ce revirement de partis, aura aussi une large part dans les débats du congrès : c'est le nouveau tarif, calqué, jusqu'à un certain point, sur les principes de *commerce libre* de sir Robert Peel ; c'est le tarif, peut-être plus que toute autre cause, qui en privant les manufactures naissantes et les produits indigènes de la protection dont ils jouissaient sous le tarif de 1842, a tourné la Pensylvanie, surtout, contre M. Polk. Aux États-Unis on sent bien que le *commerce libre* était une nécessité nationale, impérieuse, pour l'Angleterre, et que c'est dans son intérêt seul qu'elle en a adopté les principes et qu'elle cherche à les faire prévaloir chez les autres peuples. Le système des sous-trésoreries, qui n'a pas eu le succès que M. Polk en attendait, aura probablement aussi sa part dans les débats orageux qui vont s'ouvrir à Washington.

—A la même date, il y avait en circulation \$3,072,283 97 de bons du trésor. On assure que la banque de la métropole à Washington a pris pour \$50,000 de bons portant 5 2/5 pour cent d'intérêt ; la banque des Artisans de New-York, \$10,000 ; Corcoran etc. Riggs de Washington, \$30,000. Les bons du trésor qui portent intérêt d'un millième pour cent peuvent être déposés et échangés contre ceux qui donnent un intérêt de 5 2/5 pour cent.

—Le steamboat anglais *North America*, voyageant entre St. Jean et Boston, a péri dans la nuit du 25 ultimo. Tous les passagers, ainsi que l'équipage ont été sauvés, à l'exception d'un chauffeur. Mais le bagage et la cargaison ont été perdus.

## IMPORTANCE DE L'ÉTUDE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

## ARTICLE.

Lu devant l'Institut Canadien, à Montréal, le 19 novembre 1846, par l'auteur

E. PARENT, ECR.

Suite et fin.

MESSIEURS,

Maintenant, Messieurs, ne pensez-vous pas avec moi que ce n'est qu'en tremblant qu'un législateur doit aborder les questions d'économie politique : et qu'ils assument une immense responsabilité ceux qui, pouvant le faire, négligent les moyens de pouvoir se prononcer avec connaissance de cause ? Mais qu'on n'aille pas croire que cette responsabilité pèse seulement sur ceux qui se mêlent directement de législation, l'étude de l'économie politique est nécessaire et partant obligatoire à tout le monde. Sur ce point écoutons Say, dans son discours préliminaire :

« On a cru longtemps, dit-il, que l'économie politique était à l'usage seulement du petit nombre d'hommes qui régissent les affaires de l'état. Je sais qu'il importe que les hommes élevés au pouvoir soient plus éclairés que les autres ; je sais que les fautes des particuliers ne peuvent jamais ruiner qu'un petit nombre de familles, tandis que celles des princes et des ministres répandent la désola-

tion sur tout un pays. Mais les princes et les ministres peuvent-ils être éclairés, lorsque les simples particuliers ne le sont pas ? »

« Dans les pays où l'on a le bonheur d'avoir un gouvernement représentatif, chaque citoyen est bien plus encore dans l'obligation de s'instruire des principes de l'économie politique puisque là, tout homme est appelé à délibérer sur les affaires de l'état. Enfin, c'est toujours Say qui parle, en supposant que tous ceux qui prennent part au gouvernement, dans tous les grades, pussent être habiles sans que la nation le fût, ce qui est tout-à-fait improbable, quelle résistance n'éprouverait pas l'accomplissement de leur meilleurs des-seins ? Quels obstacles ne rencontreraient-ils pas dans les préjugés de de ceux mêmes qui favoriseraient le plus leurs opérations. Pour qu'une nation jouisse d'un bon système économique, il ne suffit pas que les chefs soient capables d'adopter les meilleurs plans, il faut de plus que la nation soit en état de les recevoir. »

Il serait possibles de multiplier les citations sur ce point, comme il est facile de trouver dans l'histoire des peuples une foule d'exemples l'appui de ce que nous venons de lire. Je vous en rapporterai un fort remarquable, qui ne laisse rien à désirer. En 1733, Sir Robert Walpole proposa un plan financier, ayant pour objet d'introduire le système d'entrepot, qui devait rendre Londres le plus grand marché du monde, ce qu'il est aujourd'hui enfin. Alors malheureusement, la science économique, en Angleterre comme dans tout le reste de l'Europe, en était encore au berceau ; la nation Anglaise n'était pas encore en état de recevoir le plan de son ministre, tout excellent qu'il fût ; la seule proposition qui en fut faite faillit soulever le pays, et ce fut avec les plus vives démonstrations de joie que le peuple accueillit l'abandon de la mesure : Et telle était la force des préjugés que ce ne fut qu'en 1803, trente ans plus tard, que fut adopté sans danger le système d'entrepot, la plus grande amélioration, dit M. Culloch, qui ait peut-être jamais été faite dans la police financière et commerciale du pays. »

L'ignorance, ou les préjugés en fait d'économie politique ne fait pas seulement rejeter de bonnes mesures législatives, ils en imposent en outre, de mauvaises.

Celui qui pour la première fois étudia l'économie politique, est frappé d'étonnement à la vue des erreurs monstrueuses que lui signalent ses auteurs à chaque page chez les nations les plus avancées, comme chez les hommes les plus éclairés. Vous voyez l'Égypte obliger les enfants à exercer le même état que leurs pères, comme si la nature donnait nécessairement aux hommes les aptitudes particulières à l'état où ils naissent ; sans parler du danger d'encombrer certaines industries, et d'en laisser d'autres avec un nombre insuffisant de travailleurs, selon les besoins variables de la société. Vous voyez dans certains états de l'ancienne Grèce les travaux industriels absolument interdits aux citoyens, qui étaient à peu près ce que sont les nobles modernes. Cette loi se rencontre à l'état de préjugé à Rome, mais si profondément enraciné que Cicéron, cet esprit si philosophique, n'a pu s'en garder. Le niénu négoce est sordide et déshonorant à ses yeux, et toute la grâce qu'il fait au grand commerce c'est de dire qu'il n'est pas tout-à-fait aussi méprisable—*non-admirandum viluperanda*. Avec une pareille idée, la Grèce et Rome n'auraient jamais existé sans l'esclavage. Chez les modernes vous voyez l'Espagne devenir la victime de cette erreur commune naguère que l'or et l'argent étaient la seule source de la richesse, au point que dans presque tous les États de l'Europe on passa des lois pour prohiber l'exportation de ces métaux. C'était raisonner aussi bien que l'avare qui se laisserait mourir de faim sur son trésor. Les opérations de la fameuse Compagnie des Indes Orientales en Angleterre, furent longtemps gênées par cette cause, et ce ne fut qu'après 63 ans de discussion qu'elle obtint pour elle et pour le commerce particulier, liberté pleine et entière sous ce rapport. C'est dire que l'Angleterre repoussa pendant 63 ans une mesure qui a contribué autant et plus que qu'on se soit, à lui donner deux cent millions de sujets en Asie. Enfin, pour citer quelques noms célèbres très modernes, on voit Montesquieu et Voltaire préconiser le luxe comme un bienfait, presque à l'égal d'une vertu. Louis XIV disait qu'un Roi faisait l'aumône en dépensant beaucoup ; mais quelques soixante ans plus tard le peuple de Paris préjudiciait à une terrible révolution en demandant du pain. Un autre monarque plus rapproché de nous encore que le grand Roi, Frédéric II, surnommé aussi le Grand, trouvait que la guerre était un moyen admirable de distribuer également dans ses Provinces les subsides que les peuples fournissaient au gouvernement.—Certes, les peuples se fussent beaucoup mieux trouvés qu'on leur eût laissé ces subsides.

Terminons ces quelques exemples d'erreurs choisies entre des milliers d'autres, chez les peuples étrangers, par un exemple tou-

récent, tiré de chez nous. Nous en trouvons un assez remarquable dans ce que nous appelons l'Acte pour la protection de l'agriculture, qui n'a nullement protégé l'agriculture; car si l'on consulte les comptes mis devant le Parlement dans la dernière Session, on verra que cet Acte a produit l'année précédente, £1,587 de droits, ce qui, réparti sur la masse des producteurs Canadiens, revient à rien pour chacun. Ainsi nos producteurs n'ont pas eu de protection, et il en a coûté plusieurs £1 500 pour mettre l'Acte à exécution. Mais cet Acte eût-il eu l'effet de mettre d'abord une somme considérable dans la poche de l'agriculteur, il en fut résulté une hausse proportionnelle dans le prix des subsistances pour toutes les classes non-productrices et produits agricoles, qui elles auraient été forcées de faire payer leurs services plus cher à l'agriculteur, qui aurait ainsi donné d'une main ce qu'il aurait reçu de l'autre; ou bien encore la protection aurait attiré le travail et les capitaux vers l'agriculture, et la concurrence eût bientôt réduit les prix à leur niveau naturel. Mais lorsque ces prix sont au-dessous de ce niveau naturel—alors en vertu de la même loi, le travail et les capitaux se partent ailleurs, et la concurrence diminuant, les prix haussent de toute nécessité. Aussi rien n'est-il mieux établi en économie politique que la protection est un système absurde désastreux, excepté peut-être dans certains cas tout particuliers, où il serait question de soutenir les premiers pas d'une industrie nouvelle, mais propre au sol, au climat à la situation d'un pays ou pour amortir la chute d'une industrie ancienne qui ne se trouve pas, ou qui a cessé d'être dans ces conditions. Alors c'est une taxe temporaire que la Société entière s'impose pour raffermir une industrie naissante, et hâter le moment où elle pourra se soutenir par elle-même. Dans le second cas, de même, la Société vient au secours d'industries caduques, non pas pour le faire revivre, mais pour empêcher la ruine de milliers de familles, et donner aux capitaux et au travail qui y sont engagés, le temps de se tourner, sans secousse, dans les voies les plus avantageuses.

Mais je m'arrête car je sens que je sors de ma thèse. Puis d'ailleurs votre patience doit être à peu près épuisée, si mon sujet ne l'est pas. En effet parmi mes notes j'en trouve qui se rapportent à deux sujets intimement liés à l'étude de l'économie politique, et dont je ferai qu'une simple mention en passant, je veux parler de l'introduction, dans le cours des études collégiales, des éléments de l'économie politique, et de l'établissement de chaires d'économie politique en ce pays, comme il en a été établi dans d'autres pays, qui en avaient moins besoin que nous. Je crois qu'au collège de St. Hyacinthe, cette institution qui sous ses professeurs actuels, a pris un rang si élevé parmi nos maisons de haute éducation, on a commencé à s'occuper d'économie politique; dans ce cas cette institution aurait eu le mérite d'avoir la première su deviner un grand et pressant besoin social. Prions-là de poursuivre cet œuvre utile; prions nos autres collèges de suivre son exemple. Prions aussi nos législateurs de fournir à notre jeunesse studieuse les moyens de perfectionner l'étude de la science commencée dans nos collèges. Le professeur, on le sait, épargne un travail et un temps considérables à l'étudiant; il montre du premier coup la route à suivre; il en désigne les écueils, en aplaît les obstacles, en prévient les écarts. Il faut apprendre tant de choses dans un jeune pays comme le nôtre, où la division du travail n'est pas encore rendue où elle en est dans les vieux pays, qu'on ne saurait trop épargner le temps de la jeunesse: Et l'argent qui serait employé à cette fin, ne saurait être plus profitablement approprié. Quelques centaines de louis annuellement votées pour des chaires d'économie politique, pendant quelque temps, vaudraient à la province des centaines de milliers de louis, soit en pertes évitées, soit en gains occasionnés par la diffusion de connaissances économiques.

Avant de prendre congé de vous, permettez-moi d'adresser un mot d'encouragement au travail à cette belle jeunesse Canadienne, dont je vois l'élite se presser autour de cette tribune. La jeunesse, c'est l'âge des vertus patriotiques fortes et pures. A cet âge, les vœux d'intérêt personnel ne viennent pas glacer les élans du cœur, non plus que les mauvaises passions excitées par des luttes politiques prolongées, ne fassent le jugement ni ne l'obscurcissent. Oh! quelle serait puissante la jeunesse avec sa surabondance de force et de vitalité, si l'expérience n'était le fruit de longues années d'apprentissage! Eh bien, cette expérience vous pouvez en accélérer prodigieusement l'acquisition par l'étude: les livres, les bons livres sont les dépôts de l'expérience des siècles passés. Vous y trouverez les moyens de devenir en peu de temps les pères de la patrie, les protecteurs de vos frères, les apôtres du progrès. Je vois vos yeux s'animer au mot Patrie, j'entends battre vos cœurs au mot

frères, et votre imagination s'échauffe au mot Progrès. Voulez-vous ne pas rendre vaines et infructueuses vos aspirations de jeunes hommes? hâtez-vous de vous rendre maîtres de la science qui traite de la richesse des nations. Par là vous donnerez parmi nous une direction au travail, source de toutes richesses, et vous nous assurerez en même temps tout le profit que nous avons droit d'attendre de notre travail, quand il s'en voit convenablement récompensé. Pour moi, je n'ai jamais compris que Dieu eût imposé le travail à l'homme comme une peine; quoique je croie comprendre que nos sociétés artificielles, plus ou moins entachées de privilèges et de monopoles, ait donné une apparence pénale à un des plus beaux créats du Tout-Puissant. Eh! le travail ne rapproche-t-il pas l'homme du Créateur en le rendant créateur lui-même? Ne voit-on pas Dieu travailler lui-même pendant six jours et se reposer le septième? Et Dieu en créant sa matière, et en laissant à l'homme le soin de donner, de créer de la valeur, de l'utilité à cette matière, ne semble-t-il pas l'avoir appelé à compléter son œuvre, l'avoir pour ainsi dire associé à son travail des six jours? Oh! Messieurs, une pareille association vaut bien les titres de noblesse que se transmettent des générations de fainéants; et le travailleur, l'homme industrieux aurait grandement tort d'être humilié de son état; lui seul remplit réellement les vœux du Créateur. Tout ce qu'il lui faut, c'est qu'il recueille le fruit de son travail: ce fruit c'est la richesse, le bien-être; et pour l'homme le bien-être, c'est le progrès, le perfectionnement.

Ainsi, Messieurs, vous voyez que la science de l'économie politique qui préside à la richesse est la science du progrès par excellence. Que les vérités qu'elle enseigne soient bien comprises, bien appliquées, et les tristes moralistes qui peuplent aujourd'hui sur les misères de l'homme, qui paraît bien en effet sous le coup d'une condamnation divine, trouveront peut-être que le Créateur a fait, en somme, au roi de la création un sort passablement royal, et qu'au lieu de lamentations sans fin, Dieu a droit à de continuelles actions de grâces de notre part. Pourquoi ferions-nous à Dieu une espèce de reproche des maux qui semblent attachés à l'humanité, lui qui nous a donné tous les moyens d'être heureux? il est vrai qu'il nous a créés en même temps libres de bien ou de mal user de ses dons. Mais pouvait-il faire autrement, à moins de nous créer anges ou brutes? Sachons donc bien user de notre liberté. Travaillons de bon cœur, comme il est de la nature d'être intelligents de le faire; mais apprenons en même temps à laisser à chacun le fruit de son travail; car sans cela nous couvririons la terre de misère et de désolation. Vous aurez bien, comme sous la plupart de nos systèmes sociaux actuels, des classes privilégiées qui s'enrichiront de la substance des masses exploitées; mais cette substance mal acquise, soyez-en sûrs, ne sert qu'à entretenir chez les individus un foyer de soucis cuisants, de remords rongeurs, peut-être en attendant que la grande justice de Dieu passe sur les générations entières. C'est ce que l'histoire des temps passés nous enseigne, et l'économie politique en nous expliquant comment cela arrive, nous apprend à le prévenir. Oui, Messieurs, l'économie politique s'élève jusque là. Ses démonstrations viennent à l'appui des préceptes de la plus saine morale et nous font voir que rendre ou laisser à chacun ce qui lui appartient, est pour les nations le plus sûr moyen d'arriver à la prospérité et au bonheur, comme ce l'est pour les individus d'arriver à un monde meilleur.

FIN.



## BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,

Montréal, 14<sup>e</sup> novembre 1846.

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, qu'en conformité à l'annonce insérée dans la *Canada Gazette* de ce jour (14 novembre), en tête de la Liste No. 7 des réclamations de Miliciens du Bas-Canada, ce Bureau cessera, après le 30<sup>e</sup> juin prochain, de s'occuper d'aucune réclamation, dont les audits et autres papiers requis n'auront pas alors été produits; et que tout Script, déjà fait, qui n'aura pas été réclamé, sera alors annulé.

Une insertion mensuelle de lavis qui précède jusqu'au 30<sup>e</sup> juin 1847, dans la *Minerve*, l'*Aurore des Canadas*, les *Mélanges Religieux*, le *Canadien*, le *Journal de*

## SITUATION DEMANDEE.

UN INSTITUTEUR d'une conduite irréprochable, capable de tenir une ECOLE MODELE, sachant bien la langue anglaise, pouvant, de plus, occuper une place de MAITRE CHANTRE, et même d'ORGANISTE, demande une situation pour le commencement de l'année scolaire. Pour plus amples informations, s'adresser à M. LA GARDE à l'Hospice de St. Joseph. 1<sup>er</sup> décembre 1846.



A VENDRE,  
CHEZ M. E. R. FABRE, LIBRAIRE, RUE ST. VINCENT, No. 3

LE  
**CALENDRIER ECCLESIASTIQUE**  
**ET CIVIL,**

POUR L'ANNEE 1847.

CE CALENDRIER contient outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les *Epoques Ecclésiastiques* notamment celles concernant le Canada, l'Ordo ou l'Ordre des rubriques, la Liste et les Termes des Cours de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Magistrats, des Examineurs des Instituteurs pour Québec et Montréal et des Commissaires d'Ecole pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'érection des Paroisses, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Militaires de la Province du Canada, etc., etc., etc.

Le Calendrier Ecclésiastique et Civil se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

Montréal, 24 novembre 1846.

**NOUVELLE IMPORTATION.**

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HOPITAL-GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville, le bel assortiment d'Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier.

TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.

Chaque article est garanti et porte encore toute la fraîcheur des métiers. Cette importation se compose de

**CROIX DE CHASUBLES**

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs  
DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochées tout en or.  
" " (couleurs assorties) " en or et couleurs.

**GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES**

EN drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.  
Damas brochés en or et couleurs.

**GARNITURES COMPLETES.**

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

**ETOLES ET VOILES DE BENEDICTION.**

Les Etoles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.  
Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

**ETOFFES A ORNEMENTS.**

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)  
Moire d'or à reflets riches et brillants.

Drap d'argent à pluie d'argent.  
Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

Pour importations directs s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.  
New-York.

**DERNIEREMENT RECUS ET A VENDRE**

**CHEZ LE SOUSSIGNE.**

UN grand assortiment d'ornemens d'Eglise, consistant:

En Chasubles, Chapes, Croix pour chasubles, voiles pour le Sacrement, St. Garnitures de dais, Etoffes pour chapes, etc.

—AUSSI—

UN superbe ornement, imitation de drap d'or, embossé, consistant en une Chasuble, deux Dalmatiques et trois chappes.

TROIS superbes BANNIÈRES adaptées pour la ST. JEAN-BAPTISTE.

VIÈRGES en plâtre de différentes grandeurs.  
Galons et Franges d'or, Encensoirs et Boîtes à Saintes Huiles.  
Livres de vie en bazarie et dorés.

LS. DELAGRAVE.

No. 60. Rue des Commissaires,  
Montréal, 29 octobre 1846.

**BOIVIN, ORFÈVRE,**

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville,

PRIE les MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, ensorte qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.

**ATELIER DE RELIEUR.**

**CHAPELEAU ET LAMOTHE.**

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSSI—  
Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui ont leur autorisation, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.  
CHAPELEAU & LAMOTHE.  
Montréal, 24 juin 1845.

**PHARMACIE.**

Corn des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ, ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donnegani, où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

**DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES,**

MÉDECINES PATENTÉES,  
PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,  
ETC., ETC., ETC.

M. Coté et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médecines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. Rosenstein, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.  
Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine  
Montréal, 10 Juillet 1846.

**BANQUE D'ÉPARGNES**

DE LA  
**CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.**  
AVIS.

PATRON,  
Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

**Bureau des Directeurs.**

W. Workman, Prés.  
A. LaRocque, V. Prés.  
John E. Mills,  
Jacob DeWitt,  
Joseph Bourret,  
P. Beaubien,  
L. T. Drummond,  
H. Judah.

Francis Hincks,  
H. Mulbolland,  
L. H. Holton,  
John Tuly,  
Damase Masson,  
Joseph Grenier,  
Nelson Davis.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,  
JNO. COLLINS,  
Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hotel.

**FRENIÈRE**

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'Huile et sur le Verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapisserie.

2 octobre 1846.—6m.

**AVIS AUX MM. DU CLERGE.**

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.  
JOSEPH ROY.

**CONDITIONS DE CE JOURNAL.**

Les MELANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI, Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 8 centimes 8 deniers pour l'année.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

**AGENS DES MELANGES RELIGIEUX.**

M. Fabre libraire  
D. Martineau, prêtre, vicaire.  
Fr. Pilote, Directeur du Collège  
Val. Guillet, écuyer.

Montréal.  
Québec.  
St. Anse.  
Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.  
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.